

# MACHIAVEL

## fondateur de la science politique

Quelles sont selon Machiavel (16ème siècle) les caractéristiques du discours politique ? N'y a-t-il pas toujours une grande distance entre ce que Machiavel appelle « le Palais » (la classe politique, l'establishment, etc.), et « le peuple » des sujets d'hier et des citoyens d'aujourd'hui ? Pourquoi ?

Le discours doit-il trahir la réalité ? Dans une démocratie, est-il possible d'être machiavélien ? ... ou « machiavélique » ? Le grand auteur italien peut-il nous aider à comprendre le langage d'une campagne électorale ?

Nous raconterons brièvement la vie politique de Machiavel, et verrons pourquoi et comment il se propose de connaître de façon « scientifique » le fonctionnement d'un État.

L'analyse de quelques textes (dont le chapitre XVIII du *Prince*) permettra de mieux saisir ce qu'il y a d'essentiel dans sa pensée et de rendre plus lisible la structure du discours politique d'aujourd'hui.

### Biographie essentielle de Niccolò Machiavelli

- 1432 - Naissance de Bernardo Machiavelli (mort en 1500), futur père de Niccolò, dont la mère fut Bartolomea Nelli (1441-1496). C'est une vieille famille guelfe assez modeste mais qui avait donné à la République une quantité de prieurs et de gonfaloniers de justice, les «*mali ciavelli*» (les mauvais clous). Bernardo était passionné de livres et disposait d'une grande bibliothèque.
- 1453 - Constantinople tombe aux mains des Turcs : fin de l'Empire Romain d'Orient.
- 1454 - Paix de Lodi qui inaugure jusqu'en 1492 presque un demi-siècle d'équilibre relatif entre les États italiens.
- 1454-56 - Gutenberg invente l'imprimerie.
- 1469 (3 mai) - Naissance à Florence de Niccolò Machiavelli, tandis que Laurent de Médicis (« le Magnifique ») accède au pouvoir. Unité de l'Espagne par le mariage de Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille.**
- 1478 - Laurent de Médicis échappe à la conjuration des Pazzi. Son frère Julien est tué.
- 1492 - Mort de Laurent ; à Rome, Alexandre VI Borgia est élu pape. Christophe Colomb débarque en Amérique, mais personne n'y prête grande attention en Italie.
- 1494 - Chute des Médicis à Florence, où le frère dominicain **Savonarole** (1452-1498) prend le pouvoir. Pierre II, fils de Laurent est chassé. Descente de Charles VIII de France en Italie.
- 1498 - **Chute de Savonarole**, brûlé sur la place du Palazzo Vecchio. La République de **Pier Soderini** s'installe à Florence, Machiavel est nommé chef de la seconde Chancellerie (Ministère de la Guerre et des Affaires Étrangères) et Chancelier des Dix de la Liberté. Il doit s'occuper de tant d'affaires qu'on le considère comme le « Secrétaire florentin ».
- 1499 - Premières missions de Machiavel auprès de Caterina Sforza Riario pour en obtenir une aide contre Pise; les Français (Louis XII) prennent et perdent Milan. En mai, Machiavel écrit le *Discorso della guerra di Pisa*, que Florence envisage de reconquérir
- 1500 - Première légation de Machiavel en France, à la cour de Louis XII, pour l'inviter à aider Florence à conquérir Pise ; les Français reprennent Milan, tandis que César Borgia, fils illégitime du pape Alexandre VI et duc de Valentinois, commence ses conquêtes pour se forger un État en Italie centrale.
- 1501 - Machiavel épouse Marietta Corsini, dont il aura 7 enfants.
- 1502 - À Florence, Soderini est nommé gonfalonier à vie ; Machiavel assure deux légations auprès de César Borgia, pour qui il a une grande admiration politique.
- 1503 - Première légation de Machiavel à Rome, où meurt le pape Alexandre VI, remplacé par Jules II della Rovere. Chute de César Borgia, qui meurt en 1507.
- 1504 - Machiavel est chargé d'une deuxième légation en France. Les Espagnols s'emparent de Naples.
- 1505 - Machiavel organise à Florence une milice à pied.
- 1506 - Machiavel est Secrétaire de la Milice, et chargé d'une deuxième légation à Rome, auprès de Jules II qui prend Perugia et Bologne



- 1507 - Machiavel est nommé Chancelier des « Neuf de la Milice », qu'il a créés pour gérer une nouvelle armée nationale florentine, destinée à remplacer les armées de mercenaires, peu fiables et coûteuses.
- 1508 - Première légation de Machiavel auprès de l'Empereur Maximilien de Habsbourg qui veut descendre en Italie pour se faire couronner empereur du Saint Empire Romain par le pape. Machiavel en tire trois écrits sur la situation de l'Allemagne.
- 1509 - Les Florentins conquièrent Pise dont le blocus est organisé par Machiavel, chargé par ailleurs d'une deuxième légation auprès de l'Empereur.
- 1510 - Troisième légation de Machiavel en France ; il écrit deux opuscules sur ses missions, *De natura Gallorum* (description peu flatteuse de la nature des Français) et *Ritratto delle cose di Francia* (éloge de l'État français)
- 1511 - Quatrième légation de Machiavel en France
- 1512 - Machiavel organise une milice à cheval. À la fin de l'année, retour des Médicis, appuyés par Jules II et par une armée espagnole (Laurent II, petit-fils de Laurent le Magnifique, Jean, cardinal de Médicis, et les bâtards de la famille). Le 7 novembre, il est destitué de ses fonctions, puis arrêté, et condamné à la déportation dans les frontières de l'État et à une amende de mille florins.
- 1513 - Soupçonné (à tort) de complot contre les Médicis, il est à nouveau arrêté en février, et torturé (le « trait de corde », appelé « colla » à Florence). Il part avec sa famille dans sa maison de Sant'Andrea in Percussina, « l'albergaccio » dont ses ancêtres étaient originaires. Après la mort de Jules II, le cardinal de Médicis est élu pape sous le nom de Léon X. Dans sa retraite, Machiavel commence à écrire les *Discorsi sopra la prima Deca di Tito Livio* (publiés en 1531) et *Il Principe*, qui ne sera publié qu'en 1532. Il passait ses journées dans la lecture (Dante, Pétrarque, Tite Live, Plutarque, Ovide, Tibulle ...), les promenades les parties de cartes avec les clients des auberges locales, le contrôle de ses terres dont il tirait ses revenus, la chasse, l'équitation ...; le soir, il s'habillait et se consacrait à l'écriture.
- 1516 - Il participe aux réunions des intellectuels florentins aux jardins du palais Rucellai (les « *Orti Oricellari* »)
- 1518 - Il écrit sa grande comédie *La Mandragola* (La mandragore)
- 1519 - Il écrit *Dell'arte della guerra*.
- 1520 - Il écrit les *Storie fiorentine* et *La vita di Castruccio Castracani* (imprimées en 1532)
- 1525 - Il écrit la *Clizia*, sa seconde grande comédie, pour Barbara, une jeune femme dont il était tombé amoureux. Il est chargé de quelques missions secondaires par l'État florentin.
- 1527 (22 juin) - Charles-Quint fait piller Rome. Florence charge Michelange et Machiavel de réorganiser les remparts de la ville. Machiavel meurt, laissant sa famille dans le dénuement. Il est enterré à Santa Croce.

#### Les Œuvres principales de Machiavel :

- 1) *Il Principe* (le Prince), l'ouvrage fondamental, qui fut le livre de chevet de nombreux hommes politiques, de Charles Quint à Henri III, Henri IV, Guillaume d'Orange, Richelieu ... François Mitterrand. Certains le combattirent, comme Frédéric le Grand de Prusse qui écrivit un *Anti-Machiavel*, tout en le pratiquant. Machiavel a été le « conseiller des tyrans ».
- 2) *I Discorsi sopra la prima Deca di Tito Livio* (Discours sur la première Décade de Tite Live). C'était le premier des dix livres de Tite Live, le seul dont le texte nous soit parvenu intégralement. Machiavel, après Tite Live, y fait une apologie de la République, de la religion des Anciens plutôt que du christianisme, qui ne peut être qu'un moyen de gouverner la cité. Un débat permanent va donc tenter de discerner le rapport existant entre *Le Prince* et les *Discours*.
- 3) *L'Arte della guerra* (L'Art de la guerre), dialogues dont les interlocuteurs sont les intellectuels qui fréquentaient les Orti Oricellari, où Machiavel fait la critique du système des compagnies mercenaires, au profit de l'idée d'une milice et d'une armée nationale de citoyens, élément nécessaire d'une nouvelle conception de l'État.
- 4) Les *Storie fiorentine* (Histoires florentines), où il analyse les contradictions de la république de Florence qui vont la mener à sa perte après la mort de Laurent le Magnifique.
- 5) Deux comédies toujours jouées aujourd'hui, la *Mandragola* (La Mandragore), et la *Clizia*, inspirée par une comédie de Plaute ; un conte, *Belfagor Arcidiavolo* (Belphégor Archidiavole), la seule histoire rédigée de toutes celles qu'il aimait
- 6) Ses rapports diplomatiques sur l'Allemagne, la France ; sa *Vita di Castruccio Castracani da Lucca* ; et un *Dialogo sulla lingua*, défense du caractère toscan de la langue italienne (Cf notre *Histoire de la langue italienne*, p. 45).

## Textes de et sur Machiavel

**Machiavel**, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Chap. IX : **La papauté, plaie de l'Italie**

Les princes et les républiques qui veulent empêcher l'État de se corrompre, doivent surtout y maintenir sans altération les cérémonies de la religion et le respect qu'elles inspirent; car le plus sûr indice de la ruine d'un pays, c'est le mépris pour le culte des dieux : c'est à quoi il sera facile de travailler efficacement, lorsque l'on connaîtra sur quels fondements est établie la religion d'un pays ; car toute religion a pour base de son existence quelque institution principale.

Celle des païens était fondée sur les réponses des oracles, ainsi que sur l'ordre des augures et des aruspices ; c'est de là que dérivait toutes leurs cérémonies, leurs sacrifices, leurs rites. Ils croyaient sans peine que le dieu qui pouvait prédire les biens ou les maux à venir pouvait aussi les procurer. De là les temples, les sacrifices, les prières et toutes les autres cérémonies destinées à honorer les dieux. C'est par les mêmes causes que l'oracle de Délos, le temple de Jupiter-Ammon, et d'autres non moins célèbres étaient admirés de l'univers et entretenaient sa dévotion. Mais quand ces oracles commencèrent à parler au gré des puissants, et que le peuple eut reconnu la fraude, alors les hommes devinrent moins crédules, et se montrèrent disposés à se soulever contre le bon ordre.

Que les chefs d'une république ou d'une monarchie maintiennent donc les fondements de la religion nationale. En suivant cette conduite, il leur sera facile d'entretenir dans l'État les sentiments religieux, l'union et les bonnes mœurs. Ils doivent en outre favoriser et accroître tout ce qui pourrait propager ces sentiments, fût-il même question de ce qu'ils regarderaient comme une erreur. Plus à cet égard, leurs lumières sont étendues, plus ils sont instruits dans la science de la nature, plus ils doivent en agir ainsi.

C'est d'une telle conduite tenue par des sages et des hommes éclairés, qu'est née la croyance aux miracles qui a obtenu du crédit dans toutes les religions, même fausses. Les sages mêmes les propageaient, de quelque source qu'ils dérivassent, et leur autorité devenait une preuve suffisante pour le reste des citoyens, Rome eut beaucoup de ces miracles, entre lesquels je citerai le suivant. Les soldats romains saccageaient la ville de Véies ; quelques-uns d'entre eux entrèrent dans le temple de Junon, et s'étant approchés de sa statue, ils lui demandèrent si elle voulait venir à Rome, *vis venire Romam* ? Les uns crurent qu'elle faisait signe d'y consentir ; d'autres, qu'elle avait répondu: Oui. Ces soldats, pleins de religion, ainsi que Tite-Live le démontre en faisant observer qu'ils entrèrent dans le temple sans désordre et pénétrés de respect et de dévotion, crurent aisément que la déesse faisait à leur demande la réponse qu'ils avaient probablement présumée ; et Camille, ainsi que les autres chefs du gouvernement, ne manquèrent pas de favoriser et de propager encore cette croyance.

Certes, si la religion avait pu se maintenir dans la république chrétienne telle que son divin fondateur l'avait établie, les États qui la professent auraient été bien plus heureux qu'ils ne le sont maintenant. Mais combien elle est déchue! et la preuve la plus frappante de sa décadence, c'est de voir que les peuples les plus voisins de l'Église romaine, cette capitale de notre religion, sont précisément les moins religieux. Si l'on examinait l'esprit primitif de ses institutions, et que l'on observât combien la pratique s'en éloigne, on jugerait sans peine que nous touchons au moment de la ruine ou du châtement.

Et comme quelques personnes prétendent que le bonheur de l'Italie dépend de l'Église de Rome, j'alléguerai contre cette Église plusieurs raisons qui s'offrent à mon esprit, et parmi lesquelles il en est deux surtout extrêmement graves, auxquelles, selon moi, il n'y a pas d'objection. D'abord, les exemples coupables de la cour de Rome ont éteint, dans cette contrée, toute dévotion et toute religion, ce qui entraîne à sa suite une foule d'inconvénients et de désordres ; et comme partout où règne la religion on doit croire à l'existence du bien, de même où elle a disparu, on doit supposer la présence du mal. C'est donc à l'Église et aux prêtres que nous autres Italiens, nous avons cette première obligation d'être sans religion et sans mœurs ; mais nous leur en avons une bien plus grande encore, qui est la source de notre ruine ; c'est que l'Église a toujours entretenu et entretient incessamment la division dans cette malheureuse contrée. Et, en effet, il n'existe d'union et de bonheur que pour les États soumis à un gouvernement unique ou à un seul prince, comme la France et l'Espagne en présentent l'exemple.

La cause pour laquelle l'Italie ne se trouve pas dans la même situation, et n'est pas soumise à un gouvernement unique, soit monarchique, soit républicain, c'est l'Église seule, qui, ayant possédé et goûté le pouvoir temporel, n'a eu cependant ni assez de puissance, ni assez de courage pour s'emparer du reste

de l'Italie, et s'en rendre souveraine. Mais d'un autre côté elle n'a jamais été assez faible pour n'avoir pu, dans la crainte de perdre son autorité temporelle, appeler à son secours quelque prince qui vint la défendre contre celui qui se serait rendu redoutable au reste de l'Italie ; les temps passés nous en offrent de nombreux exemples. D'abord, avec l'appui de Charlemagne, elle chassa les Lombards, qui étaient déjà maîtres de presque toute l'Italie ; et de nos temps elle a arraché la puissance des mains des Vénitiens avec le secours des Français, qu'elle a repoussés ensuite à l'aide des Suisses.

Ainsi l'Église n'ayant jamais été assez forte pour pouvoir occuper toute l'Italie, et n'ayant pas permis qu'un autre s'en emparât, est cause que cette contrée n'a pu se réunir sous un seul chef et qu'elle est demeurée asservie à plusieurs princes ou seigneurs ; de là ces divisions et cette faiblesse, qui l'ont réduite à devenir la proie non seulement des barbares puissants, mais du premier qui daigne l'attaquer.

### **Machiavel (1469-1527) *Le Prince* (écrit en 1513, publié en 1532), chapitre XVIII** *Comment les princes doivent tenir leurs promesses.*

Combien il serait louable chez un prince de tenir sa parole et de vivre avec droiture et non avec ruse, chacun le comprend : toutefois, on voit par expérience, de nos jours, que les princes qui ont fait de grandes choses sont ceux qui de leur parole ont tenu peu de compte, et qui ont su par ruse manoeuvrer la cervelle des gens ; et à la fin ils ont dominé ceux qui se sont fondés sur la loyauté.

Vous devez donc savoir qu'il y a deux manières de combattre : l'une avec les lois, l'autre avec la force ; la première est propre à l'homme, la seconde est celle des bêtes ; mais comme la première, très souvent, ne suffit pas, il convient de recourir à la seconde. Aussi est-il nécessaire à un prince de savoir bien user de la bête et de l'homme. Ce point a été enseigné aux princes en termes allégoriques par les écrivains anciens, qui écrivent qu'Achille et beaucoup d'autres de ces princes de l'Antiquité furent donnés à élever au centaure Chiron afin qu'il les gardât sous sa discipline. Ce qui ne veut dire autre chose - d'avoir pour précepteur un être mi-bête et mi-homme -, sinon qu'il faut qu'un prince sache user de l'une et l'autre nature : l'une sans l'autre n'est pas durable.

Un prince étant donc obligé de savoir bien user de la bête, il doit parmi elles prendre le renard et le lion, car le lion ne se défend pas des pièges, le renard ne se défend pas des loups. Il faut donc être renard pour connaître les pièges et lion pour effrayer les loups. Ceux qui s'en tiennent seulement au lion n'y entendent rien. Un souverain prudent, par conséquent, ne peut ni ne doit tenir sa promesse quand une telle observance se tournerait contre lui et que sont éteintes les raisons qui le firent promettre. Et si les hommes étaient tous bons, ce précepte ne serait pas bon ; mais comme ils sont méchants et ne l'observeraient pas envers toi, toi non plus tu n'as pas à l'observer envers eux. Et jamais un prince n'a manqué de motifs légitimes pour colorer son manque de foi. De cela l'on pourrait donner une infinité d'exemples modernes, et montrer combien de paix, combien de promesses ont été rendues caduques et vaines par l'infidélité des princes : et celui qui a su mieux user du renard a mieux réussi. Mais il faut, cette nature, savoir bien la colorer, et être grand simulateur et dissimulateur : et les hommes sont si simples et ils obéissent si bien aux nécessités du moment que celui qui trompe trouvera toujours qui se laissera tromper.

Des exemples récents, il en est un que je ne veux pas taire. Alexandre VI ne fit jamais autre chose, ne pensa jamais à autre chose qu'à tromper les gens, et toujours il trouva matière pour le faire. Et jamais il n'y eut homme qui mît plus grande énergie à affirmer une chose et la confirmât avec de plus grands serments, et qui l'observât moins ; cependant toujours les tromperies lui réussirent à souhait, parce qu'il connaissait bien, à cet égard, cet aspect du monde. À un prince, donc, il n'est pas nécessaire d'avoir en fait toutes les susdites qualités, mais il est bien nécessaire de paraître les avoir. Bien plus, j'oserai dire ceci : si on les a et qu'on les observe toujours, elles sont dommageables ; et si l'on paraît les avoir, elles sont utiles ; comme de paraître plein de pitié, fidèle, humain, intègre, religieux, et de l'être ; mais d'avoir l'esprit édifié de telle façon que, s'il faut ne point l'être, tu puisses et saches devenir le contraire. Et il faut comprendre ceci : c'est qu'un prince, et surtout un prince nouveau, ne peut observer toutes ces choses pour lesquelles les hommes sont jugés bons, étant souvent contraint, pour maintenir son État, d'agir contre sa promesse, contre la charité, contre l'humanité, contre la religion. Aussi faut-il qu'il ait un esprit disposé à tourner selon que les vents de la fortune et les variations des choses le lui commandent, et comme j'ai dit plus haut, ne pas s'écarter du bien, s'il le peut, mais savoir entrer dans le mal, s'il le faut.

Il faut donc qu'un prince ait grand soin qu'il ne lui sorte jamais de la bouche chose qui ne soit pleine des cinq qualités susdites, et qu'il paraisse, à le voir et l'entendre, tout miséricorde, tout bonne foi, tout intégrité, tout humanité, tout religion. Et il n'y a chose plus nécessaire à paraître avoir que cette dernière qualité. Les hommes en général jugent plus par les yeux que par les mains ; car chacun peut voir, peu de gens percevoir. Chacun voit ce que tu parais, peu perçoivent ce que tu es ; et ce petit nombre ne se hasarde pas à s'opposer à l'opinion d'une majorité qui a la majesté de l'État pour la défendre ; et dans les actions de tous les hommes, et surtout des princes où il n'y a pas de tribunal auquel recourir, on considère la fin. Qu'un prince, donc, fasse en sorte de vaincre et de maintenir l'État : les moyens seront toujours jugés honorables et loués par chacun ;

car le peuple se trouve toujours pris par les apparences et par le fait accompli ; et dans le monde, il n'y a que peuple ; et la minorité ne compte pas quand la majorité a où s'appuyer. Certain prince du temps présent, qu'il n'est pas bon de nommer, ne prêche jamais autre chose que paix et bonne foi, et de l'une et l'autre il est grand ennemi ; et l'une et l'autre, s'il l'avait observée, l'aurait plus d'une fois privé ou de sa réputation ou de ses États.

**Machiavel**, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Chap. XIX : **Supériorité du peuple sur le prince**

(...) Ainsi, je conclus contre cette opinion générale, qui veut que les peuples, lorsqu'ils sont les maîtres, soient toujours légers, inconstants et ingrats, en soutenant que ces défauts ne leur sont pas plus naturels qu'aux princes. Accuser à la fois et le peuple et les princes, c'est avancer une vérité ; mais on se trompe si l'on excepte les princes. Un peuple qui commande, sous l'empire d'une bonne constitution, sera aussi stable, aussi prudent, aussi reconnaissant qu'un prince ; que dis-je ? il le sera plus encore que le prince le plus estimé pour sa sagesse. D'un autre côté, un prince qui a su se délivrer du joug des lois sera plus ingrat, plus mobile, plus imprudent que le peuple. La différence qu'on peut remarquer dans leur conduite ne provient pas du caractère, qui est semblable dans tous les hommes, et qui sera même meilleur dans le peuple ; mais de ce que le respect pour les lois sous lesquelles ils vivent réciproquement est plus ou moins profond. Si l'on étudie le peuple romain, on le verra pendant quatre cents ans ennemi de la royauté, mais passionné pour la gloire et la prospérité de sa patrie ; et l'on trouvera dans toute sa conduite une foule d'exemples qui viennent à l'appui de ce que j'avance.

On m'objectera peut-être l'ingratitude dont il usa envers Scipion ; mais je ne ferai que répéter ce que j'ai déjà exposé au long sur ce sujet dans un des précédents chapitres, où j'ai prouvé que les peuples sont moins ingrats que les princes. Quant à la sagacité et à la constance, je soutiens qu'un peuple est plus prudent, moins volage et d'un sens plus droit qu'un prince. Et ce n'est pas sans raison que l'on dit que la voix du peuple est la voix de Dieu. On voit, en effet, l'opinion universelle produire des effets si merveilleux dans ses prédictions, qu'il semble qu'une puissance occulte lui fasse prévoir et les biens et les maux. Quant au jugement que porte le peuple sur les affaires, il est rare, lorsqu'il entend deux orateurs qui soutiennent des opinions opposées, mais dont le talent est égal, qu'il n'embrasse pas soudain la meilleure, et ne prouve point ainsi qu'il est capable de discerner la vérité qu'il entend. Si, comme je l'ai dit, il se laisse quelquefois séduire par les résolutions qui montrent de la hardiesse, ou qui présentent une apparence d'utilité combien plus souvent encore un prince n'est-il pas entraîné par ses propres passions, qui sont bien plus nombreuses et plus irrésistibles que celles du peuple ! Dans l'élection de ses magistrats, on voit encore ce dernier faire de bien meilleurs choix qu'un prince ; et jamais on ne persuadera au peuple d'élever à une dignité un homme corrompu et signalé par l'infamie de ses mœurs, tandis qu'il y a mille moyens de le persuader à un prince. Lorsqu'un peuple a pris quelque institution en horreur, on le voit persister des siècles dans sa haine : cette constance est inconnue chez les princes ; et sur deux points le peuple romain me servira encore d'exemple.

Pendant cette longue suite de siècles qui furent témoins de tant d'élections de consuls et de tribuns, on n'en connaît pas quatre dont Rome ait eu lieu de se repentir. Et, comme je l'ai dit, sa haine pour le nom de roi était tellement invétérée, que quelque éclatants que fussent les services d'un citoyen, dès qu'il tenta d'usurper ce nom, il ne put échapper aux supplices. D'ailleurs, les États gouvernés populairement font en bien moins de temps des conquêtes plus rapides et bien plus étendues que ceux où règne un prince : comme on le voit par l'exemple de Rome après l'expulsion des rois et par celui d'Athènes dès qu'elle eut brisé le joug de Pisistrate. Cela ne provient-ils pas de ce que le gouvernement des peuples est meilleur que celui des rois ? Et qu'on ne m'oppose point ici ce que dit notre historien dans le texte que j'ai déjà cité, et dans une foule d'autres passages ; mais qu'on parcoure tous les excès commis par les peuples, et ceux où les princes se sont plongés, toutes les actions glorieuses exécutées par les peuples, et celles qui sont dues à des princes, et l'on verra combien la vertu et la gloire des peuples l'emportent sur celles des princes. Si les derniers se montrent supérieurs aux peuples pour former un code de lois, créer les règles de la vie civile, établir des institutions ou des ordonnances nouvelles, les peuples à leur tour sont tellement supérieurs dans leur constance à maintenir les constitutions qui leur sont données, qu'ils ajoutent même à la gloire de leurs législateurs.

Enfin, et pour épuiser ce sujet, je dirai que si des monarchies ont duré pendant une longue suite de siècles, des républiques n'ont pas existé moins longtemps, mais que toutes ont eu besoin d'être gouvernées par les lois ; car un prince qui peut se livrer à tous ses caprices est ordinairement un insensé ; et un peuple qui peut tout ce qu'il veut se livre trop souvent à d'imprudentes erreurs. Si donc il s'agit d'un prince soumis aux lois et d'un peuple qu'elles enchaînent, le peuple fera briller des vertus supérieures à toutes celles des princes ; si, dans ce parallèle, on les considère comme affranchis également de toute contrainte, on verra que les erreurs du peuple sont moins nombreuses que celles des princes ; qu'elles sont moins grandes, et qu'il est plus facile d'y remédier. Les discours d'un homme sage peuvent ramener facilement dans la bonne voie un peuple égaré et livré à tous les désordres ; tandis qu'aucune voix n'ose s'élever pour éclairer un méchant prince ; il n'existe qu'un seul remède, le fer. Quel est celui de ces deux gouvernements qu'un mal plus grand dévore ? La gravité du remède l'indique. Pour guérir le mal du peuple, il suffit de quelques paroles ; il faut employer le fer pour extirper celui des princes. Il est donc facile de juger que là sont les plus grands maux où les plus grands remèdes sont nécessaires.

Quand un peuple est livré à toutes les fureurs des commotions populaires, ce ne sont pas ses emportements qu'on redoute : on n'a pas peur du mal présent, mais on craint ses résultats pour l'avenir; on tremble de voir un tyran s'élever du sein des désordres. Sous les mauvais princes, c'est le contraire que l'on redoute ; c'est le mal présent qui fait trembler, l'espoir est tout dans l'avenir; les hommes espèrent que de ses excès pourra naître la liberté. Ainsi, la différence de l'un à l'autre est marquée par celle de la crainte et de l'espérance.

La cruauté de la multitude s'exerce sur ceux qu'elle soupçonne de vouloir usurper le bien de tous ; celle du prince poursuit tous ceux qu'il regarde comme ennemis de son bien particulier. Mais l'opinion défavorable que l'on a du peuple ne prend sa source que dans la liberté avec laquelle on en dit du mal sans crainte, même lorsque c'est lui qui gouverne; au lieu qu'on ne peut parler des princes sans mille dangers et sans s'environner de mille précautions.

**Machiavel**, *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, I, 58 :

« Si l'on évoque tous les désordres des peuples, tous les désordres des princes, on verra que le peuple est de loin supérieur en bonté et en gloire » (commencé en 1513, publié en 1531).

### **Gramsci, *Note sul Machiavelli, sulla politica e sullo stato moderno*, Einaudi, 1953, pp. 7-8 - Noterelle sulla politica del Machiavelli : Tâches du Prince moderne.**

(...) La raison pour laquelle ont échoué successivement les tentatives pour créer une volonté collective nationale-populaire, est à rechercher dans l'existence de groupes sociaux déterminés, qui se forment à partir de la dissolution de la bourgeoisie communale, dans le caractère particulier d'autres groupes qui reflètent la fonction internationale de l'Italie en tant que siège de l'Église et dépositaire du Saint-Empire romain<sup>4</sup>, etc. Cette fonction et la position qui en découle, déterminent une situation intérieure qu'on peut appeler « économique-corporative », c'est-à-dire politiquement la pire des formes de société féodale, la forme la moins progressive, la plus stagnante : il manqua toujours - et elle ne pouvait pas se constituer -, une forme *jacobine* efficace, justement la force qui dans les autres nations a suscité et organisé la volonté collective nationale populaire et a fondé les États modernes. Est-ce qu'existent finalement les conditions favorables à cette volonté, ou bien quel est le rapport actuel entre ces conditions et les forces hostiles ? Traditionnellement, les forces hostiles ont été l'aristocratie terrienne et plus généralement la propriété terrienne dans son ensemble qui, en Italie, a pour caractéristique d'être une « bourgeoisie rurale » particulière, héritage de parasitisme légué aux temps modernes par la décomposition, en tant que classe, de la bourgeoisie communale (les cent villes<sup>5</sup>, les villes du silence). Les conditions positives sont à rechercher dans l'existence de groupes sociaux urbains, qui ont connu un développement convenable dans le domaine de la production industrielle et qui ont atteint un niveau déterminé de culture historique-politique. Toute formation de volonté collective nationale populaire est impossible, si les grandes masses des paysans cultivateurs n'envahissent pas *simultanément* la vie politique. C'est ce qu'entendait obtenir Machiavel par la réforme de la milice, c'est ce que firent les *jacobins* dans la Révolution française; dans cette intelligence de Machiavel, il faut identifier un jacobinisme précoce, le germe (plus ou moins fécond de sa conception de la révolution nationale. Toute l'Histoire depuis 1815 montre l'effort des classes traditionnelles pour empêcher la formation d'une volonté collective de ce genre, pour obtenir le pouvoir « économique-corporatif » dans un système international d'équilibre passif.

Une partie importante du Prince moderne devra être consacrée à la question d'une réforme intellectuelle et morale, c'est-à-dire à la question de la religion ou d'une conception du monde. Dans ce domaine aussi nous constatons dans la tradition l'absence de jacobinisme et la peur du jacobinisme (la dernière expression philosophique d'une telle peur est l'attitude malthusienne de B. Croce à l'égard de la religion). Le Prince moderne doit et ne peut pas ne pas promouvoir et organiser une réforme intellectuelle et morale, ce qui signifie créer le terrain pour un développement futur de la volonté collective nationale-populaire vers l'accomplissement d'une forme supérieure et totale de civilisation moderne.

Ces deux points fondamentaux : formation d'une volonté collective nationale-populaire, dont le Prince moderne est à la fois l'organisateur et l'expression active et opérante, et réforme intellectuelle et morale, devraient constituer la structure de ce travail. Les points concrets du programme doivent être incorporés dans la première partie, c'est-à-dire qu'ils devraient « dramatiquement » résulter du discours, ne pas être une froide et pédante exposition d'arguments.

Peut-il y avoir une réforme culturelle, c'est-à-dire une élévation « civile » des couches les plus basses de la société, sans une réforme économique préalable et un changement dans la situation sociale et le monde économiques? Aussi une réforme intellectuelle et morale est-elle nécessairement liée à un programme de réforme économique, et même le programme de réforme économique est précisément la façon concrète dont se présente toute réforme intellectuelle et morale. Le Prince moderne, en se développant, bouleverse tout le système de rapports intellectuels et moraux dans la mesure où son développement signifie que tout acte est conçu comme utile ou préjudiciable, comme vertueux ou scélérat, par seule référence au Prince moderne lui-même, et suivant qu'il sert à accroître son pouvoir ou à s'opposer à lui. Le Prince prend, dans les consciences, la place de la divinité, ou de l'impératif catégorique, il devient la base d'un laïcisme moderne et d'une complète laïcisation de toute la vie et de tous les rapports déterminant les mœurs.

(1932-1933) *Quaderni del carcere*, 13, Vol. 3 Edizione Gerratana, Einaudi, 1975, pp. 1559-1561).  
Traduction française dans : *Cahiers de prison*, 13, Gallimard, 1978, pp. 357-

**Gramsci, *Note sul Machiavelli, sulla politica e sullo stato moderno*, Einaudi, 1953, pp. 17-20**

Dans ce domaine, il faut bien le dire, ce qu'on oublie d'abord, ce sont justement les premiers éléments, les choses les plus élémentaires ; et pourtant, comme ils se répètent mille fois, ces éléments deviennent les piliers de la politique et de n'importe quelle action collective.

**Le premier élément, c'est qu'il existe réellement des gouvernés et des gouvernants, des dirigeants et des dirigés.** Toute la science et l'art politiques se fondent sur ce fait primordial, irréductible (dans certaines conditions générales). Les origines de ce fait constituent un problème en soi, qui devra être étudié à part (au moins pourra-t-on et devra-t-on étudier comment atténuer et faire disparaître le fait, en changeant certaines conditions susceptibles d'être identifiées comme agissant dans le sens de cette division), mais il reste le fait qu'il existe des dirigeants et des dirigés, des gouvernants et des gouvernés. Ce fait étant acquis, il faudra voir comment on peut diriger de la manière la plus efficace (une fois définis certains buts) et comment, en conséquence, assurer la meilleure préparation aux dirigeants (c'est plus précisément l'objet de la première section de la science et de l'art politiques) et comment d'autre part, on apprend à connaître les lignes de moindre résistance ou lignes rationnelles conduisant à l'obéissance des dirigés et des gouvernés. Dans la formation des dirigeants, ce qui est fondamental, c'est le point de départ : veut-on qu'il y ait toujours des gouvernés et des gouvernants, ou bien veut-on créer les conditions qui permettront que disparaisse la nécessité de cette division ? C'est-à-dire part-on du principe de la division perpétuelle du genre humain ou bien ne voit-on dans cette division qu'un fait historique, répondant à certaines conditions ? Il faut voir clairement que, même si elle remonte, en dernière analyse, à une division en groupes sociaux, cette division en gouvernés et gouvernants existe cependant, les choses étant ce qu'elles sont, jusque dans le sein d'un même groupe, même d'un groupe socialement homogène; en un certain sens, on peut dire que cette division est une création de la division du travail, que c'est un fait technique. C'est sur cette coexistence de problèmes que spéculent ceux qui, en toute chose, voient seulement la « technique », la nécessité « technique », etc., pour ne pas envisager le problème fondamental.

Étant donné que jusque dans un même groupe existe cette division entre gouvernants et gouvernés, il devient nécessaire d'établir quelques principes n'admettant aucune dérogation, et c'est justement sur ce terrain que surviennent les « erreurs » les plus graves, c'est-à-dire que se manifestent les incapacités les plus criminelles, mais aussi les plus difficiles à corriger. On croit que, une fois établi le principe de l'homogénéité d'un groupe, l'obéissance doit être automatique, et non seulement qu'elle doit être acceptée sans qu'on ait besoin d'en démontrer la « nécessité » ni la rationalité, mais qu'elle est indiscutable (certains pensent et, ce qui est pire, agissent conformément à cette pensée, que l'obéissance « viendra » sans être demandée, sans que la voie à suivre soit indiquée). C'est ainsi qu'il est difficile d'extirper des dirigeants le « cadornisme<sup>1</sup> », c'est-à-dire la conviction qu'une chose sera faite parce que le dirigeant considère comme juste et rationnel qu'elle soit faite : si elle n'est pas faite, la « faute » est versée au compte de ceux « qui auraient dû » etc. C'est ainsi qu'il est difficile d'extirper l'habitude criminelle de négliger d'éviter les sacrifices inutiles. Et pourtant, le sens commun montre que la majeure partie des désastres collectifs (politiques) arrivent parce qu'on n'a pas cherché à éviter le sacrifice inutile, ou qu'on a montré qu'on ne tenait pas compte du sacrifice des autres et qu'on a joué avec la peau des autres. Chacun a entendu raconter par des officiers du front comment les soldats réellement risquaient leur vie dans les moments où c'était vraiment nécessaire, mais comment au contraire ils se révoltaient quand ils voyaient qu'on n'avait pour eux aucun égard. Par exemple :

une compagnie était capable de jeûner plusieurs jours, si elle voyait que les vivres ne pouvaient arriver pour une raison de force majeure, mais elle se mutinait si on sautait un seul repas par négligence et bureaucratisme, etc.

Ce principe s'étend à toutes les actions qui exigent un sacrifice. C'est pourquoi, toujours, après tout échec, il faut avant tout rechercher la responsabilité des dirigeants, et cela, au sens strict (par exemple : un front est constitué de plusieurs sections et chaque section a ses dirigeants : il est possible que d'une défaite les dirigeants d'une section soient plus responsables que ceux d'une autre, mais c'est une question de degré, et il ne s'agit pas d'exclure la responsabilité de quiconque, en aucun cas).

Une fois posé le principe qu'il existe des dirigés et des dirigeants, des gouvernés et des gouvernants, il est vrai que les « partis » sont jusqu'ici la façon la plus adéquate d' « élaborer » les dirigeants et la capacité de diriger (les « partis » peuvent se présenter sous les noms les plus divers, même sous le nom d'antiparti et de « négation des partis<sup>2</sup> » ; en réalité, même ceux qu'on appelle des « individualistes » sont des hommes de parti, à cette différence près qu'ils voudraient être « chefs de parti » par la grâce de Dieu ou en vertu de l'imbécillité de ceux qui les suivent).

Développement du concept général contenu dans l'expression « esprit d'État<sup>3</sup> ». Cette expression a un sens bien précis, historiquement déterminé. Mais un problème se pose : existe-t-il quelque chose de semblable à ce qu'on appelle « esprit d'État » dans tout mouvement sérieux, c'est-à-dire qui ne soit pas l'expression arbitraire d'individualismes plus ou moins justifiés ? Tout d'abord, l' « esprit d'État » suppose la « continuité », soit avec le passé ou la tradition, soit avec l'avenir, c'est-à-dire qu'il suppose que tout acte est le moment d'un processus complexe, qui est déjà commencé et qui continuera. Le sentiment de responsabilité de ce processus, le sentiment d'en être les acteurs responsables, d'être solidaires de forces « inconnues » matériellement, mais qu'on sent pourtant actives et opérantes et dont on tient compte, comme si elles étaient « matérielles » et physiquement présentes, s'appelle justement dans certains cas « esprit d'État ». Il est évident qu'une telle conscience de la « durée » doit être non pas abstraite mais concrète, c'est-à-dire en un certain sens ne pas dépasser certaines limites ; mettons que les limites minima soient la génération précédente et la génération future, ce qui n'est pas peu dire, car on considérera les générations, non pas en comptant trente ans avant pour l'une, trente ans après pour l'autre, mais organiquement, au sens historique, ce qui pour le passé tout au moins est facile à comprendre : nous nous sentons solidaires des hommes qui aujourd'hui sont très vieux, et qui pour nous représentent le « passé » qui vit encore parmi nous, qu'il nous faut reconnaître, avec lequel il faut faire les comptes, qui est un des éléments du présent et des prémisses du futur. Et avec les enfants, avec les générations qui naissent et qui grandissent et dont nous sommes responsables. (Bien différent est le « culte » de la « tradition », qui a une valeur tendancieuse, qui implique un choix et un but déterminés, c'est-à-dire qui est à la base d'une idéologie.) Même si un « esprit d'État » ainsi entendu existe chez tout le monde, il faut toutefois combattre tour à tour les déformations qui l'affectent ou les déviations qu'il produit.

« Le geste pour le geste », la lutte pour la lutte, etc., et surtout l'individualisme étroit et petit, qui n'est que la satisfaction capricieuse d'impulsions momentanées, etc. (En réalité, il s'agit toujours de l' « apolitisme » italien, qui prend ces formes variées, pittoresques et bizarres.) L'individualisme n'est qu'un apolitisme de caractère animal, le sectarisme est « apolitisme », et, si on y regarde de près, le sectarisme est en effet une forme de « clientèle » personnelle, alors que manque l'esprit de parti qui est l'élément fondamental de « l'esprit d'État ». Démontrer que l'esprit de parti est l'élément fondamental de l'esprit d'État est une des thèses les plus importantes à soutenir ; vice versa, l' « individualisme » est un élément de caractère animal, « qui fait l'admiration des étrangers » comme les ébats des habitants d'un jardin zoologique.

(**Quaderni del carcere, 15, § 4**, Edizione Gerratana, Einaudi, 1977, pp. 1752-1755.) [1933]

**Louis Althusser, *La solitude de Machiavel*, 1978 (extraits de sa conférence : Louis Althusser – Solitude de Machiavel, Puf, 1998)**

Je dirais que toutes proportions gardées, Machiavel répond un peu de cette manière au discours édifiant que tiennent les philosophes du droit naturel sur l'histoire de l'État. J'irais jusqu'à suggérer que Machiavel est peut-être un des rares témoins de ce que j'appellerai l'accumulation primitive politique, un des rares théoriciens des commencements de l'État national. Au lieu de dire que l'État est né du droit et de la nature, il nous dit comment doit naître un État s'il veut durer, et être assez fort pour devenir l'État d'une nation. Il ne parle pas le langage du droit, il parle le langage de la force armée indispensable à constituer tout État, il parle le langage de la cruauté nécessaire aux débuts de l'État, il parle le langage d'une politique sans religion qui doit à tout prix utiliser la religion, d'une politique qui doit être morale mais pouvoir ne pas l'être, d'une politique qui doit refuser la haine



mais inspirer la crainte, il parle le langage de la lutte entre les classes, et quant au droit, aux lois et à la morale, il les met à leur place, subordonnée. Quand nous le lisons, aussi instruits que nous soyons des violences de l'histoire, quelque chose en lui nous saisit : un homme qui, bien avant que tous les idéologues aient recouvert la réalité de leurs histoires, est capable non pas de vivre, non pas de supporter, mais de penser la violence de l'enfantement de l'État. Par là, Machiavel jette une lumière crue sur les commencements de notre temps celui des sociétés bourgeoises. Il jette aussi une lumière crue, par son utopisme même, par l'hypothèse à la fois nécessaire mais impensable que l'État nouveau pouvait commencer n'importe où, sur le caractère aléatoire de la formation des États nationaux. Car pour nous ils sont inscrits sur la carte, comme à jamais fixés dans un destin qui les aurait toujours précédés. Pour lui, au contraire, ils sont en grande partie aléatoires, les frontières ne sont pas fixées, il faut des conquêtes mais jusqu'où ? aux limites des langues, au-delà ? aux limites de la force ? Nous avons oublié tout cela. Quand nous le lisons, nous sommes saisis par lui comme par notre oubli. Par cette étrange familiarité comme dit Freud, celle d'un refoulé. (...)

On a trop dit que Machiavel était le fondateur de la science politique, et nombreux sont les commentateurs qui se sont donné plaisir de retrouver en lui une des premières figures de la positivité moderne, avec celle de la physique galiléenne, et de l'analyse cartésienne, illustrant dans toutes sortes de domaines une nouvelle rationalité typique, celle de la science positive par quoi la jeune classe bourgeoise se met en état de maîtriser la nature pour développer ses forces productives. En suivant cette voie, on peut facilement trouver dans Machiavel tel ou tel passage, telle ou telle forme d'expérimentation mentale, telle forme de généralisation établie pour fixer les variations d'un apport, qui autorise cette vue. On peut dire par exemple du Prince qu'il y procède par une énumération exhaustive de différentes principautés, qui anticipe sur la règle des dénombrements complets de Descartes, on peut dire que dans les rapports de la vertu et de la fortune Machiavel établit comme une loi analogue à celles qui fixeront les commencements de la physique moderne, etc. et que d'une manière générale s'il abandonne l'imagination pour aller droit à la vérité effective de la chose, comme il dit, il procède selon l'esprit d'une science positive nouvelle qui ne se constitue et développe sous la condition absolue de ne plus prendre l'apparence au mot. Or je crois qu'à force de lui prêter ce discours de la positivité pure, on échoue toujours devant le manque déconcertant, devant le suspens de ses thèses, et le caractère, l'interminable d'une pensée qui reste énigmatique. Je crois qu'il faut aborder Machiavel d'un autre point de vue, et suivre en cela l'intuition de Gramsci.

Gramsci a écrit que le Prince était un Manifeste politique. Or le propre d'un Manifeste politique si on peut le considérer dans son modèle idéal est de ne pas être un pur discours théorique, un pur traité positif. Ce n'est pas que la théorie soit absente d'un Manifeste : s'il ne contenait des éléments positifs de savoir, il ne serait qu'une proclamation dans le vide. Mais Manifeste politique, qui donc veut produire des effets historiques, doit s'inscrire dans un tout autre champ que celui de la connaissance pure : il doit s'inscrire dans la conjoncture politique où il veut agir, et s'ordonner tout entier à la pratique politique provoquée par cette conjoncture, et par le rapport des forces qui la détermine. On dira que c'est là une recommandation tout à fait banale, mais la question se complique sérieusement quand on observe que cette inscription dans la conjoncture politique objective, extérieure, doit aussi être représentée de l'intérieur du texte même qui la pratique, si l'on veut inviter celui qui lit le texte du Manifeste, à se reporter lui-même à cette conjoncture en connaissance de cause, et à mesurer exactement la place qu'occupe ce Manifeste dans cette conjoncture. Autrement dit, pour que le Manifeste soit vraiment politique, et réaliste-matérialiste, il faut que la théorie qu'il énonce soit non seulement énoncée par le Manifeste, mais située par lui dans l'espace social où il intervient et où il pense. On pourrait montrer qu'il en va ainsi du Manifeste communiste : après avoir fait la théorie de la société existante, il situe la théorie des communistes quelque part dans cette société, dans la région d'autres théories socialement actives. Pourquoi ce redoublement et ce double enveloppement ? Pour situer dans la conjoncture historique analysée, dans l'espace des rapports de force analysés, la place idéologique qu'occupe cette théorie. Il s'agit là d'une double volonté : la volonté de bien marquer le genre d'efficacité qu'on peut attendre de la théorie, qu'on soumet ainsi aux conditions d'existence de la théorie dans le système social, et la volonté de qualifier le sens de la théorie par la position qu'elle occupe dans les conflits de classe. Je dis là en termes abstraits quelque chose qui est assez simple et qui est impliqué dans tout ce que Marx a écrit et que Gramsci a bien compris. Je veux dire que si la pensée de Machiavel est tout entière ordonnée à la réflexion sur la tâche historique de la constitution d'un État national, si le Prince se présente comme un Manifeste, lui qui savait d'expérience ce qu'était la pratique politique, non seulement pour avoir couru les ambassades d'Europe, conseillé des princes, connu Cesar Borgia, mais aussi levé et organisé des troupes sur le terrain en Toscane, si Machiavel prend en compte la pratique politique, - alors sa pensée ne peut pas se présenter sous les simples dehors de la positivité d'un espace neutre. On peut soutenir au contraire que, si la pensée théorique de Machiavel est déconcertante, c'est parce qu'elle distribue les éléments théoriques qu'elle analyse sur un tout autre dispositif que le simple énoncé des rapports constants entre des choses. Cet autre dispositif est celui que nous voyons dans le Prince et les Discours, un dispositif constamment hanté non seulement par les conditions variables de la pratique politique et par son aléatoire, par ce dispositif, mais aussi par sa position dans les conflits politiques et la nécessité que je viens d'indiquer de réinscrire ce discours théorique dans le champ politique dont il parle. Que cette exigence soit parfaitement consciente chez Machiavel, trop de passages en témoignent pour que je les cite.